



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Appel à projets pour participer à la campagne

**«La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme»**

### POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

#### Introduction

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme (la DUDH) célébrera son 70ème anniversaire le 10 décembre 2018. Cette déclaration adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies à la suite des dévastations de la Seconde Guerre mondiale, représente **un idéal commun** à atteindre par toutes les nations, **un programme pour l'humanité entière**. Si elle n'est pas contraignante pour les États, plusieurs conventions et traités internationaux en découlent et sont eux juridiquement contraignants. De nombreux pays, dont la Belgique, déclarent vouloir la respecter mais il reste beaucoup à faire. Les injustices, la torture, les restrictions à la liberté d'opinion et d'expression, la malnutrition, le « mal-développement » persistent, y-compris dans les démocraties. Aujourd'hui, l'accroissement des menaces et des mesures de sécurité favorise le repli sur soi et la montée du populisme et tend à menacer les droits humains.

Il est de notre devoir à tous de respecter et de faire respecter les droits humains et donc de faire en sorte que tous les citoyens soient au courant de leurs droits et des droits de leurs concitoyens. La sensibilisation dès le plus jeune âge est essentielle. C'est dans ce but que l'Association pour les Nations Unies (APNU) a décidé de lancer la campagne **«La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme »**.

L'APNU est une a.s.b.l. de droit belge, entièrement indépendante et composée de bénévoles, dont l'objectif est de promouvoir auprès de la population francophone de Belgique les valeurs et les programmes des Nations Unies et des organisations qui lui sont affiliées.

La campagne reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment au travers de la cellule « Démocratie ou barbarie », de l'Agence belge de développement (CTB) à travers son programme « Annoncer la Couleur », de plusieurs media audiovisuels et de la presse écrite, du milieu associatif et de bien d'autres sponsors et partenaires publics et privés. Elle reçoit aussi le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

La campagne est destinée à mobiliser la jeunesse belge de 10 à 30 ans autour de la DUDH. Elle se déroulera principalement sous forme de réalisation de projets au cours de l'année académique 2017-2018 dans les institutions d'enseignement primaire, secondaire et supérieur mais aussi auprès des organisations de jeunesse et maisons de jeunes selon des modalités légèrement différentes pour tenir compte des différences d'âge et des caractéristiques des différentes institutions. **Un grand événement citoyen aura lieu au Palais d'Egmont à Bruxelles autour du 10 décembre 2018**, pour notamment primer les meilleurs projets.

## **Objectifs**

L'objectif fondamental de la campagne est de développer le sentiment de citoyenneté chez les jeunes en les associant à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, un idéal à mettre en œuvre, et de les sensibiliser aux valeurs universelles promues par la Déclaration.

Les objectifs spécifiques des appels à projets sont :

- Faire connaître les 30 articles de la DUDH en mobilisant chaque classe ou groupe de jeunes participant de préférence autour d'un ou deux articles, choisis avec le soutien de leurs professeurs ou animateurs, ou éventuellement autour de la Déclaration dans son ensemble, afin de développer collectivement leur propre projet pour promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration ou des articles choisis ;
- Amener les jeunes à développer une réflexion informée sur le sujet des droits humains, le rôle des différents acteurs de la société et les défis à relever pour leur concrétisation.

Le texte de la DUDH est disponible sur le site de la campagne : **[www.70ansdudh.be](http://www.70ansdudh.be)**.

## **Participation**

Cet appel concerne tous les étudiants des établissements d'enseignement supérieur et universitaire de plein exercice. La participation se fait au travers **d'un groupe d'au moins trois étudiants**, suivant le même cours ou des cours différents dans la même institution ou dans des institutions différentes pour assurer une plus grande interdisciplinarité, et éventuellement soutenu par un ou plusieurs professeurs. Il peut donc y avoir plusieurs groupes dans chaque institution ou même dans un cours particulier.

Compte tenu de la diversité des sujets couverts par la DUDH, tous les domaines de l'enseignement supérieur sont concernés : les sciences humaines (droit, histoire, géographie, éducation, sciences politiques et sociales, économie, philosophie, information et communication, ...), la santé, les sciences et techniques, les arts et techniques de communication, etc.

**Les groupes souhaitant participer devront introduire une demande de participation via le formulaire disponible en ligne sur le site de la campagne [www.70ansDUDH.be](http://www.70ansDUDH.be) au plus tard le 31 décembre 2017.** Une copie de ce formulaire est jointe en annexe pour information. Ils indiqueront le nombre de participants dans le groupe, le nom de leur(s) institution(s) d'enseignement, le ou les cours auxquels ils participent, le ou les articles de

la DUDH choisis pour leur projet, sauf si le groupe se propose de traiter de l'ensemble de la Déclaration. Le cas échéant, ils pourront indiquer ultérieurement le type de projet qu'ils envisagent. L'APNU s'efforcera à travers ses contacts avec les divers groupes de faire en sorte que tous les articles de la DUDH soient couverts.

### **Soutien à la réalisation des projets**

Ils auront accès à la bibliothèque du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et à d'autres ressources mentionnées sur le site de la campagne. Les étudiants des Hautes écoles pédagogiques peuvent faire appel au programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale « **Annoncer la Couleur** » pour obtenir un soutien pédagogique ou un financement dans la mesure où leur projet répond aux critères. Toutes les informations sont disponibles sur le site : [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be) .

Par ailleurs, dans la mesure des disponibilités, les projets et leurs participants seront valorisés à travers une campagne d'information mise en œuvre avec les médias de la presse écrite et audiovisuelle et au travers du site internet de la campagne. Une interaction sera possible permettre aux organisateurs d'apporter leur soutien aux équipes participantes.

### **Contenu et forme des réalisations**

Une grande flexibilité sera accordée quant à la forme et au contenu des réalisations. Comme indiqué ci-dessus, chaque groupe participant devra choisir, éventuellement avec l'aide de professeurs, un ou plusieurs articles de la DUDH en fonction de leur adéquation avec leurs études ou éventuellement décider de traiter de l'ensemble de la DUDH. Le groupe développera un projet **collectif et dans la mesure du possible interdisciplinaire**, destiné à mieux faire comprendre la portée du ou des articles choisis ou de la Déclaration dans son ensemble et à en promouvoir la mise en œuvre. Ceci pourrait comprendre des œuvres d'art, une campagne d'information, un mémoire collectif, un projet de loi et ses règlements de mise en œuvre, un projet de pétition, des propositions d'initiative citoyennes à caractère politique, économique, social ou culturel, un montage audiovisuel illustrant le ou les articles choisis et les problèmes rencontrés dans leur concrétisation (discriminations, restrictions, ...), etc.

L'important est que le projet soit **collectif**, produit et soumis par le groupe dans son ensemble, et **qu'il corresponde aux objectifs de la campagne**.

### **Soumission des réalisations**

Les groupes devront soumettre leur réalisation **au plus tard le 30 juin 2018** soit par voie électronique à l'adresse suivante [coordinateur@70ansDUDH.be](mailto:coordinateur@70ansDUDH.be) ou par la poste à l'adresse de l'APNU, **rue Stévin 115, 1000 Bruxelles**. Tous les groupes recevront un accusé de réception de leur soumission. Seuls les projets à caractère collectif, clairement réalisés par les jeunes et reçus dans les délais seront pris en compte.

## **Jury et critères de sélection**

Le jury sera composé de cinq personnes dont un représentant de la cellule Démocratie ou barbarie du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les autres membres seront des personnalités indépendantes et bénévoles, non-impliquées dans la réalisation des projets ou dans la conception de la campagne, essentiellement des enseignants, des conseillers pédagogiques, des artistes, des journalistes ou des personnes engagées dans le milieu associatif en relation avec les droits humains ou les Nations Unies. Le secrétariat sera assuré par l'APNU qui ne participera pas aux décisions. Les groupes participants seront informés de la composition du jury avant la soumission de leur réalisation.

Les réalisations seront classées en fonction des critères suivants :

- ⤴ Adéquation par rapport aux objectifs de la campagne (40 %) ;
- ⤴ Profondeur et interdisciplinarité de l'analyse et des propositions (20%) ;
- ⤴ Qualité de réalisation (qualité du texte, du montage audiovisuel, de l'œuvre) (20%) ;  
et
- ⤴ Créativité et originalité (20%).

Le classement sera terminé le 30 septembre 2018. Les résultats seront communiqués aux participants et annoncés dans les médias. Les six meilleures réalisations seront toutes postées sur le site Internet de la campagne et les participants des groupes concernés seront invités à la cérémonie officielle de clôture de la campagne qui aura lieu à Bruxelles autour du 10 décembre 2018. Les frais de transport des participants seront pris en charge par la campagne.

## **Prix**

Tous les groupes participants recevront un brevet en reconnaissance de leur contribution aux valeurs de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Les six meilleures réalisations seront primées. Outre le voyage à Bruxelles pour la cérémonie de clôture et la visibilité assurée aux divers projets à travers Internet et les médias, les prix comprendront notamment des voyages aux sièges des Nations Unies et auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg ainsi que des stages auprès des institutions des Nations Unies ou d'autres institutions en lien avec les droits humains.

## **Les dates principales**

- **Mai 2017** : annonce de la campagne
- **Septembre 2017** : lancement de l'appel à projets
- **31 décembre 2017** : date limite de demande de participation
- **30 juin 2018** : date limite de soumission des réalisations
- **30 septembre 2018** : fin du classement des réalisations et information des participants
- **Autour du 10 décembre 2018** : cérémonie de clôture de la campagne.

## **Règlement**

Le règlement détaillé de l'appel à projet est disponible sur le site de la campagne. L'inscription vaut acceptation du règlement.

## **Réponses aux questions**

Les questions et demandes de soutien pédagogique ou matériel peuvent être adressées sur l'onglet « contact » du site de la campagne : **[www.70ansdudh.be](http://www.70ansdudh.be)** ou par mail **[coordinateur@70ansDUDH.be](mailto:coordinateur@70ansDUDH.be)**

Version 14/11/17-1

## Annexe

### Campagne "La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme". Formulaire de participation pour les étudiants de l'enseignement supérieur

---

Nous souhaitons participer à la Campagne DUDH et à travers notre projet, contribuer à promouvoir les droits humains en participant concrètement à leur mise en œuvre et/ou à la diffusion des valeurs comprises dans la Déclaration. Voici nos informations:

Adresse e-mail \*

- *Votre adresse e-mail*

Coordonnées de la personne de contact principale \*

- *Noms, prénoms*
- *Courriel, téléphone (GSM)*

Coordonnées d'une deuxième personne de contact \*

- *Noms, prénoms*
- *Courriel, téléphone (GSM)*

Indiquez le nombre de participants dans votre groupe (minimum trois) \*

Indiquez votre (vos) spécialisation(s)/domaine(s) d'étude\*

Indiquez votre (vos) année(s) d'étude\*

Indiquez le nom de votre (vos) établissement(s) \*

Quel est l'article de la DUDH traité \*

- *Sélectionner*

Indiquez le 2<sup>ème</sup> article de la DUDH traité (facultatif)

- *Sélectionner*

Indiquez le 3<sup>ème</sup> article de la DUDH traité (facultatif)

- *Sélectionner*

Ou bien vous souhaitez traiter de la DUDH dans son ensemble : *oui*

Veuillez préciser votre projet (150 caractères max) \*

Veuillez indiquer si vous souhaitez un appui pédagogique et/ou matériel \*

- *Oui*
- *Non*

ENVOYER